

# **Procès-verbal**

## **Réunion du CA de l'ACFR**

### **Le mardi 2 juillet 2019-07-03**

Présence : François-Régis Kabahizi ; Vanessa Kimana ; Kymber Zahar ; Laurier Gareau ; Marc Drolet ; Simon Desjardins.

Absence motivée : André Lapointe.

Direction : Marcel Rachid

La rencontre commence à 19h22

1. Mot de bienvenue :

Après un délai technique de 20 minutes, François-Régis Kabahizi souhaite la bienvenue à tous.

2. Adoption de l'Ordre du jour :

Simon Desjardins demande d'ajouter deux items dans le vari a) politique de conflits d'intérêt et b) rencontre avec Marcel. François-Régis Kabahizi indique que puisque nous n'avons pas de procès-verbal de la dernière réunion du CA, que l'item numéro 3 soit « Présentation des membres du CA ». Marc Drolet demande que le directeur général ne soit pas présent pour la répartition des postes au sein du Conseil d'administration et demande alors que le point numéro 7 : Dossiers urgents soit le premier item à l'ordre du Jour et ensuite Marcel pourrait quitter. L'Ordre du Jour est donc changé pour être :

2. Adoption de l'Ordre du Jour

3. Présentation des membres du CA et du Directeur

4. Dossiers urgents :

a) Les plaintes déposées

b) Entente avec le CEF

c) Appel pour candidats pour un comité de planification stratégique

d) Projets d'aménagement (été 2019)

5. Varia

a) Politique des conflits d'intérêt

b) Rencontre avec Marcel 4. Répartition des postes au sein du CA

6. Répartition des postes au sein du CA

7. Répartition des mandats de chacun (élu pour un an ou deux)

8. Responsabilité de chacun (affectation à des dossiers comme comité des statuts et règlements, comité de la Fête du Canada, CEF, etc.)

9. Prochaine réunion

10. Levée de la réunion

**Résolution ACFR-2019-2020-2 juillet-01 : Il est proposé par Simon Desjardins et appuyé par Marc Drolet que l'Ordre du Jour modifié soit adopté en laissant le VARIA ouvert.**

**Adopté, 1 Contre (Vanessa Kimana- Elle questionne de telles discussions sur ZOOM).**

3. Présentation des membres et du directeur général :

À tour de rôle, commençant par le directeur Marcel Rachid, tout le monde se présente, indiquant leurs expériences.

#### 4. Dossiers urgents :

##### a) Les plaintes déposées

Il y a une longue discussion sur la question des détails à révéler ; Laurier Gareau voudrait seulement que Marcel Rachid explique où en est le dossier, tandis que d'autres membres du CA voudraient avoir plus de détail. Marcel donne une explication générale des plaintes et le travail accompli à date. Le dossier aurait été remis à un avocat (qu'on ne nous a pas nommé), mais Marcel demeure au centre de l'enquête. La suggestion a été faite que Marcel devrait se retirer complètement du dossier et laisser à l'avocat le soin de communiquer avec les parties concernées. Il est décidé que, selon les politiques de l'ACFR, le dossier soit remis à la présidence et que c'est cette personne qui devra communiquer dorénavant avec l'avocat.

##### b) Entente avec le CEF

On nous explique qu'il n'y a pas eu de nouvelle entente avec le CEF depuis 2012 (ouverture du Carrefour Horizon) et qu'une des raisons est peut-être le fait qu'il y a eu de nombreux changements dans la représentation de l'ACFR et du CEF depuis cette date. Une constante pour l'ACFR a été la présence de Jean de Dieu Ndayahund. On a dit qu'il faut nommer quelqu'un du CA sur le comité afin de pouvoir faire avancer le dossier.

##### c) Appel pour candidats pour un comité de planification stratégique

Laurier Gareau suggère que Marcel Rachid devrait commencer, pendant l'été, le recrutement de personnes qui pourraient former un comité de planification stratégique qui serait prêt à commencer son travail dès la rentrée scolaire à l'automne. Il y a discussion à savoir s'il est possible de travailler sur la planification stratégique alors que le travail se poursuit sur les statuts et règlements. Puisque plusieurs éléments d'une planification stratégique ne relèvent pas des statuts et règlements, comme les Axes de développement de l'ACFR, un comité pourrait s'y attarder et avoir des idées lorsqu'il y aurait la rencontre de la communauté pour discuter des recommandations du comité des statuts et règlements. Bien sûr, certaines choses devront se conformer aux statuts et règlements, comme la mission, le mandat et les objectifs.

##### d) Projets d'aménagement (été 2019)

Plusieurs questions avaient été soulevées pendant l'AGA de samedi sur le fondement de la sonorisation du grand gymnase de l'École Mgr de Laval. Marcel explique ce qui doit être fait cet été et le raisonnement derrière la décision d'installer un système de son et de projection à un coût de 42000\$ (7000\$ sera la contribution de l'école qui aura accès à cet équipement). Simon Desjardins demande qu'un dossier montrant la pertinence du projet de sonorisation du grand gymnase (avec des chiffres à l'appui) soit préparé pour les membres du CA.

#### 5. Varia

##### a) Politique des conflits d'intérêt

Simon Desjardins demande que la politique des conflits d'intérêt soit revue et que tous les membres du CA et de la direction soient bien informés. Il est mentionné que la politique devrait être revue par le comité des statuts et règlements.

6. Répartition des postes au sein du CA

a) Nomination d'une présidence;

Simon Desjardins a été nommé, mais il refuse la nomination.

**Résolution ACFR-2019-2020-2 juillet-02 : Il est proposé par Vanessa Kimana et appuyé par Laurier Gareau que Kymber Zahar soit nommée présidente de l'ACFR. Kymber accepte.**

**Adopté.**

b) Nomination d'une vice-présidence :

Le nom de François-Régis Kabahizi est avancé, mais il refuse la nomination.

**Résolution ACFR-2019-2020-2 juillet-03 : Il est proposé par Kymber Zahar et appuyé par Simon Desjardins que Marc Drolet soit nommé vice-président de l'ACFR. Marc accepte.**

**Adopté.**

c) Nomination d'un/une secrétaire

Le nom de Laurier Gareau est suggéré puisqu'il prend les notes de la réunion de ce soir, mais quand Simon Desjardins n'est pas prêt à prendre le poste de trésorier, Laurier Gareau serait prêt à prendre ce poste si Simon accepte celui de secrétaire.

**Résolution ACFR-2019-2020-2 juillet-04 : Il est proposé par François-Régis Kabahizi et appuyé par Marc Drolet que Simon Desjardins soit nommé secrétaire. Simon accepte.**

**Adopté.**

d) Nomination d'un trésorier/une trésorière

Vanessa Kimana fait savoir qu'elle a déjà siégé comme trésorière et qu'elle n'est pas faite pour les chiffres.

**Résolution ACFR-2019-2020-2 juillet-05 : Il est proposé par François-Régis Kabahizi et appuyé par Kymber Zahar que Laurier Gareau soit nommé trésorier. Laurier accepte.**

**Adopté.**

e) Nominations des trois conseillers

**Résolution ACFR-2019-2020-2 juillet-06 : Il est proposé par Marc Drolet et appuyé par Kymber Zahar que François-Régis Kabahizi soit nommé conseiller communautaire; que Vanaessa Kimana soit nommée conseillère jeunesse et qu'André Lapointe soit nommé conseiller culturel.**

**Adopté.**

7. Répartition des mandats de chacun (élu pour un an ou deux)

**Résolution ACFR-2019-2020-2 juillet-07 : Il est proposé par Marc Drolet et appuyé par Laurier Gareau que Vanessa Kimana, François-Régis Kabahizi et Laurier Gareau soient nommés pour des mandat de un (1) an et que Kymber Zahar, Marc Drolet, Simon Desjardins et André Lapointe soient nommés pour un mandat de deux (2) ans.**

**Adopté.**

**Résolution ACFR-2019-2020-2 juillet-08 : Il est proposé par Marc Drolet et appuyé par Kymber Zahar que les réunions du Conseil d'administration soient enregistrées afin d'aider à Simon Desjardins dans la rédaction du procès-verbal, puis que l'enregistrement soit effacé après l'adoption du pv à la prochaine réunion.**

**Adopté.**

8. Responsabilité de chacun (affectation à des dossiers comme comité des statuts et règlements, comité de la Fête du Canada, CEF, etc.)

Plusieurs des membres disent qu'ils voudraient penser davantage à des responsabilités qu'ils entreprendraient. Simon Desjardins annonce qu'il voudrait faire partie du travail sur les conflits d'intérêt, de travailler à développer un plan stratégique pour la jeunesse et de tenir des rencontres d'information avec la direction et le personnel. Laurier Gareau dit être prêt à devenir le nouveau représentant de l'ACFR dans les négociations pour une entente avec le CEF pour les locations.

**Résolution ACFR-2019-2020-2 juillet-09 : Il est proposé par Kymber Zahar et appuyé par Marc Drolet que Laurier Gareau soit le représentant de l'ACFR au comité du Carrefour. Adopté.**

9. Prochaine réunion

Les membres suggèrent la date du mercredi 28 août 2019 pour la prochaine réunion.

10. Levée de la réunion

L'ordre du jour ayant été épuisé,

**Résolution ACFR-2019-2020-2 juillet-10 : Kymber Zahar propose la levée de la réunion à 21h50.**